

Caroline Sallé

L'Arcom a refusé de réattribuer leur fréquence TNT à ces deux chaînes, leur préférant les projets présentés par le groupe Ouest-France et Daniel Kretinsky.

Il n'y a pas eu de totem d'immunité pour Vincent Bolloré et Jean-Paul Baudécroux. Le régulateur de l'audiovisuel, chargé de réattribuer les fréquences TNT, a évincé mercredi les candidatures de C8 et de NRJ12. Du jamais vu depuis la création de la TNT, en 2005. Au-delà de la sanction contre les deux chaînes, c'est un avertissement envoyé à tous les acteurs de l'audiovisuel. Les obligations auxquelles doivent se soumettre les chaînes de télévision et les radios sont faites pour être respectées. Les contourner, c'est prendre le risque de la sanction ultime : la perte de sa fréquence.

Cette décision est aussi la réponse du « gendarme de l'audiovisuel » à tous ceux qui critiquaient son inaction. « Mais que fait la police ? », s'indignent-ils régulièrement. Après avoir joué la carte de la diplomatie, elle a adopté la méthode forte. « C'est le baroud d'honneur de Roch-Olivier Maître », glisse un acteur de la télévision française. Le mandat du président de l'Arcom, qui ne peut être reconduit, arrive à échéance en janvier. « Beaucoup auraient jugé son bilan mauvais si l'Arcom s'était montré laxiste envers C8. Cela aurait été une pantalonnade », analyse un dirigeant de groupe télévisuel. L'institution et son président jouaient leur crédibilité sur ce dossier.

« Nous sommes, - je suis -, sous le choc, et triste pour les 300 collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré et qui œuvrent depuis près de 20 ans à faire de C8 la 1^{ère} chaîne de la TNT »

Maxime Saada, Président du directoire du groupe Canal+

Pourtant, CNews, autre chaîne du groupe Canal+, contrôlé par Vincent Bolloré, a conservé sa fréquence TNT, malgré les nombreuses remontrances de l'Arcom et la volonté d'une partie de la classe politique de la faire interdire. « CNews est intouchable, surtout depuis qu'elle est devenue la première chaîne d'information en continu devant BFM, présidait mi-juin le PDG d'un groupe audiovisuel français. Mais l'Arcom ne pourra pas renouer C8, si le gendarme de l'audiovisuel faisait cela après toutes les sanctions infligées à cette chaîne, il se délégitimerait complètement. Et comme l'Arcom ne voudra pas donner l'impression d'une décision anti-Bolloré, il retoquera une autre chaîne, vraisemblablement NRJ 12. Toutes ces prévisions se sont révélées justes. « Le but de l'Arcom, c'était avant tout de sanctionner C8 », confie l'un des gagnants de l'appel d'offres.

Le régulateur, qui avait reçu 24 dossiers de candidatures pour 15 fréquences, a fondé sa décision sur « l'intérêt de chaque projet pour le public au regard de l'impératif prioritaire de pluralisme des courants d'expression socioculturels ». NRJ 12 est victime de ses audiences trop basses et de ses nombreuses retransmissions, qui n'ont convaincu l'Arcom ni sur le critère de l'intérêt du pu-

blic ni sur celui du pluralisme. C8, ce côté, est sanctionné pour avoir trop souvent dépassé la ligne rouge.

La chaîne était depuis longtemps dans le collimateur du gendarme du PAF. C8 et son présentateur vedette Cyril Hanouana n'ont jamais cessé les dérapages, malgré les nombreux rappels à l'ordre. Le 9 juillet, Benoît Loutrel, l'un des neuf membres du collège de l'Arcom, l'avait souligné durant l'audition de la chaîne. Le montant de ses sanctions s'élevait à 7,6 millions d'euros... Du jamais vu. Pour conserver sa fréquence, C8 s'était dite prête à s'auto-administrer une potion amère : priver de direct son animateur vedette, afin de mieux contrôler ses sorties de route. Trop tard, sans doute. « Pourquoi croire que, ce que vous n'avez pas fait depuis toutes ces années, vous le ferez ? Pourquoi demain serait différent d'hier ? », avait rétorqué Benoît Loutrel.

Côté audience, C8 arrive en tête des chaînes de la TNT. Mais cet argument n'aura pas pesé dans la balance. « Nous sommes, - je suis -, sous le choc, et triste pour les 300 collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré et qui œuvrent depuis près de vingt ans à faire de C8 la première chaîne de la TNT », écrit Maxime Saada, le président du directoire du groupe Canal+, dans un mail envoyé aux salariés. Une chaîne qui réunit chaque jour plus de 9 millions de téléspectateurs cumulés et qui répond de manière incontestable à « l'intérêt pour le public », le premier critère de choix de l'Arcom pour les chaînes de la TNT. Sur X (ex-Twitter), Gerald-Brice Viret, le directeur général de Canal+ France, dénonce une forme de « mépris pour le public ».

La décision de l'Arcom a déclenché une avalanche de réactions politiques. « Plutôt que de se pencher sur le manque de pluralisme au sein du service public, payé avec les impôts des Français, on préfère en France museler des chaînes privées », estime David Lisnard, le maire LR de Cannes et président de l'Association des maires de France. « La gauche, qui ne supporte aucune remise en cause de son hégémonie culturelle, aucune expression différente de la sienne, a eu le scalp de C8 en faisant pression sur une auto-entreprise indépendante », selon Jordan Bardella, le patron du Rassemblement national. Eric Ciotti, le patron des Républicains, dénonce sur X une forme de « censure » et « une dérive mortelle pour notre démocratie ». À l'autre bout de l'échiquier politique, l'écologiste Sandrine Rousseau a, elle, applaudi des deux mains, toujours sur l'ex-Twitter. « Tout n'est pas permis en France. Et particulièrement de s'asseoir sur toutes les règles de pluralisme. C'est rassurant. » Le député LFI Aurélien Saintoul, rapporteur de la commission d'enquête à l'Assemblée sur l'attribution des fréquences TNT, est satisfait de l'éviction de C8, mais regrette le maintien de CNews.

La sortie de C8 et NRJ12 s'accompagne de l'arrivée de deux entrants dans la télévision. Le régulateur a sélectionné les dossiers de Daniel Kretinsky et du groupe Sipa Ouest-France. Le projet d'Alain Weill, autour de L'Express TV, a été retouché. « Alain Weill a déjà revendu BFMTV et RMC à Patrick Draht, confie un bon connaisseur du secteur. Son magazine ne se porte pas



C8 et NRJ 12 sont les premières chaînes à perdre leur fréquence de la TNT en 2005. RONSTIK - STOCKADOB.COM / PHOTOMONTAGE LE FIGARO

très bien, une fréquence TNT dans la corbeille de la mariée aurait sans doute fait ses affaires en cas de revente, confié un bon connaisseur du secteur. J'imagine que l'Arcom n'était pas dupe. » Pour les téléspectateurs, rien ne changera dans l'immédiat. Le chassé-croisé de chaînes n'est pas prévu pour tout de suite. C8 et NRJ 12 devront quitter la TNT le 28 février 2025. Cela laisse sept mois aux entrants pour se mettre en ordre de marche afin d'attirer les téléspectateurs. « Réels TV et OFTV sont des projets hyper-séduisants, mais qui ne rencontrent pas forcément leur public, considère un dirigeant de l'audiovisuel. Ils mettront du temps à être rentables. »

La décision du régulateur provoque une véritable déflagration dans le paysage audiovisuel français, dont les effets et les secousses n'ont pas fini de se faire sentir. Qu'advient-il de C8 ? La chaîne peut toujours être distribuée par myCanal, les opérateurs télécoms et les téléviseurs connectés. Mais elle sera reléguée beaucoup plus loin dans la numérotation des

chaînes. « Cela veut dire moins d'audience et moins de recettes publicitaires », considère un expert. « Vincent Bolloré pourrait mettre les programmes de Cyril Hanouana sur Canal+. Il passerait du canal 8 au canal 4, ce qui serait un joli pied de nez à l'Arcom », ajoute un observateur du PAF. Une option peu probable. Canal+ a l'image d'une chaîne premium et elle a réduit ses fenêtres en clair. Alors que Canal+ s'est développé à l'international, une autre possibilité serait un retrait pur et simple des chaînes Canal+ de la TNT. Les chaînes gratuites du groupe représentent à peine 3 % du chiffre d'affaires du groupe et constituent un foyer de pertes... « Le groupe Canal+ s'est toujours illustré par son agilité, sa capacité à s'adapter et à rebondir », insiste Maxime Saada dans son mail aux salariés. « La décision de l'Arcom, pourrait finalement faire faire des économies à Vincent Bolloré », raille l'ex-patron d'un groupe médias.

Le verdict de l'Arcom devrait entraîner une reconstitution du paysage audiovisuel. Jean-Paul Baudécroux, le propriétaire

du groupe NRJ, ne détient plus qu'une seule chaîne sur la TNT, Chérie25. Il pourrait être tenté de la revendre. Encore faut-il trouver un acheteur. « L'Arcom n'a pas seulement envoyé un message de fermeté. Il vient aussi de dire qu'il accordait des fréquences à de nouveaux entrants, alors qu'on le disait très conservateur sur la question. Pourquoi dès lors acheter ce que l'on pourrait avoir demain gratuitement ? », glisse un patron de chaîne. « Les conséquences sociales, stratégiques et économiques d'une telle décision amèneraient NRJ Group, en fonction de l'issue de ces recours, à procéder à une revue stratégique de l'ensemble de ses activités TV dont les effets ne sont pas connus ce jour », prévient le groupe de Jean-Paul Baudécroux.

Candidat malheureux à la reprise de la fréquence de M6 en 2023, Xavier Niel, le fondateur de Free et actionnaire du Monde, avait vertement critiqué l'Arcom pour son attentisme. Il n'avait pas souhaité retenir sa chance lors de ce nouvel appel d'offres. « Qu'est-ce qu'on va perdre du temps et de l'argent pour au bout se prendre une baf-

Avec les projets de l'Ouest-France et de Daniel Kretinsky, la presse écrite poursuit son



Le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, en 2019. Son groupe CMI va investir 30 millions d'euros dans le lancement de la chaîne Réels TV.

Keren Lentschner et Carla Plomb

Un pied dans la presse écrite, les yeux rivés sur le petit écran. En 2025, la TNT présentera un nouveau visage avec deux nouvelles chaînes qui viendront remplacer C8 et NRJ12. D'abord Réels TV, le projet du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, propriétaire du groupe CMI France (Elle, Marianne, Franc Treur...), et OFTV, la toute nouvelle du groupe Sipa Ouest-France qui publie le premier quotidien régional de France. Le régulateur de l'audiovisuel a évoqué « l'intérêt de chaque projet pour le public au regard de l'impératif prioritaire de pluralisme ».

Avec la percée de ces deux projets sur la TNT, la presse écrite poursuit son offensive sur le petit écran. Avec Réels TV, CMI veut « faire progresser la raison, l'échange courtis et la compréhension du réel » tout

en construisant une télévision « exigeante », assure au Figaro Denis Olivennes, président d'Editis et bras droit de Daniel Kretinsky dans l'Hexagone. La chaîne proposera 50 % de documentaires, majoritairement français et européens, 25 % de débats, notamment sur une tranche de 19 heures à 21 heures avec une émission quotidienne et, enfin, 25 % de divertissement, avec des émissions culturelles chaque soir. Les journalistes et intervenants du groupe pourraient être mis à contribution dans les émissions ou bien alimenter la chaîne en programmes. Mais CMI l'assure, la chaîne ne « sera pas une vitrine » du groupe de Daniel Kretinsky.

Rompes avec le « parisianisme »

De son côté, le groupe Sipa Ouest-France propose de raconter « la vie, en vrai », autour de la « richesse des territoires et de ses habitants », avec une chaîne « produite en région », depuis Rennes plutôt qu'à

Paris, détaille Edouard Reis Carona, directeur du pôle audiovisuel d'Ouest-France. OFTV s'adressera « aux jeunes adultes de 25 à 49 ans qui vivent en dehors des centres-villes ». La chaîne mettra l'accent sur les programmes en direct et en public et s'articulera notamment autour d'un talk-show quotidien, « Le Talk en vrai », au carrefour de l'information et du divertissement, d'un JT qui rompra « avec une approche parisianiste », du divertissement, du cinéma et de la fiction. Exit le « prisme axiologique » de rigueur dans les médias pour aborder les territoires. Pour Ouest-France, qui compte 460 000 abonnés (dont 195 000 uniquement numériques), l'enjeu est de renforcer la complémentarité de son modèle, entre print et vidéo. Son service dédié produit déjà 30 vidéos par jour.

Mais « si OFTV s'appuie sur les valeurs d'Ouest-France, ce ne sera pas la chaîne du journal Ouest-France », promet



et de NRJ 12 flagration visuel français



fe?»), ironisait-il lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Il pourrait regretter d'être resté sur le banc de touche.

«L'enjeu maintenant, c'est la numérotation». Rien n'est acquis pour les quinze chaînes retenues. Chacune postule à une fréquence, pas à un numéro de chaîne. «Canal», TMC, BFM... personne n'est sûr de rien», souligne un observateur. Où seront positionnées les chaînes de Ouest-France et de Daniel Kretinsky? L'Arcom voudrait-il créer un bloc de chaînes d'info? Le régulateur a tout pouvoir en la matière. «Regrouper les quatre chaînes d'info lui permettrait d'encercler CNews. Ce serait la mesure de rétorsion contre CNews», estime l'ex-patron d'un groupe médias.

«La décision de l'Arcom n'est que la première manche», pronostique un dirigeant de chaîne. «J'y vois un coup d'épée dans les reins de l'industrie de la télévision française, s'agace l'ex-patron d'un groupe médias. Il y a erreur sur l'objectif. La décision de l'Arcom va aboutir à une fragmentation de l'offre alors que le secteur a surtout besoin de consolidation.» ■



Roch-Olivier Maistre, président de l'Arcom. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

offensive sur le petit écran

Eduard Reis Carona. Le groupe parie ainsi sur des accords avec d'autres groupes de la presse régionale (Stud Ouest, Ebra, Rossel La Voix...) pour assurer un maillage du territoire et fournir du contenu. Un terrain sur lequel souhaite aussi se positionner CMI, qui a noué un partenariat avec Le Télégramme et espère convaincre d'autres titres.

Le défi des deux projets sera avant tout économique. «En mettant en piste deux nouveaux acteurs, on contribue à l'éparpillement du PAF alors qu'on parle depuis des années de la nécessité pour les groupes d'avoir une taille critique, constate un acteur du secteur. Comment faire émerger en 2025 deux chaînes généralistes avec une audience significative sur un marché publicitaire très compétitif, et alors que de nombreux acteurs historiques ne gagnent toujours pas d'argent? Réels TV pourra compter sur la force de frappe de Daniel Kretinsky, dont l'em-

pire réalise 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires. «30 millions d'euros seront engagés dans le lancement de Réels TV, détaille Denis Olivennes. Nous espérons atteindre l'équilibre dans trois ans avec une audience de 1,9%.»

Le groupe Sipa Ouest-France, déteu et contrôlé par une association à but non lucratif, investira au départ «une dizaine de millions d'euros» puis un «budget ambitieux pour un nouvel entrant» au cours des années suivantes. «Il s'agit d'un groupe déjà endetté qui risque d'accumuler des pertes supplémentaires», précise l'acteur du secteur précédemment cité. «Nous avons les moyens de nos ambitions», répond Eduard Reis Carona, dont le groupe financera ses investissements par emprunt. Nous misons sur un modèle publicitaire sur la TNT, mais aussi vidéo, via le replay et les émissions disponibles sur notre plateforme numérique. Nous devons être rentables le plus rapidement possible.» ■

Roi des audiences avec «TPMP», Cyril Hanouna rattrapé par le gendarme de l'audiovisuel pour ses provocations à répétition

François Aubel et Benjamin Puech

Il a tenté de cacher son visage. Mais impossible, même en vacances, de passer inaperçu dans les rues de Saint-Tropez, où il possède une somptueuse villa sur les hauteurs de Gassin, avec vue imprenable sur la plage de Ramatuelle. Cyril Hanouna a dû se résoudre à réformer la capote de sa Lamborghini Huracan Spyder, d'une valeur de 250 000 euros, pour ne pas devenir l'attraction des badadus qui, pour certains, le suivent chaque soir à la télévision. Il ne sait pas encore que le couperet de l'Arcom s'apprête à tomber sur C8. En plein cœur du mois de juillet, le roi des audiences, locomotive du groupe Canal+, peaufine alors sa rentrée de septembre et promet une nouvelle émission politique. Jordan Bardella lui a d'ailleurs rendu visite un soir, ce qui a donné lieu à des rumeurs mêlant supposément politique, paparazzis et Mimi Marchand, prêtresse de la presse people. À 49 ans, le présentateur de «Touche pas à mon poste» n'est plus un simple trublion. Par un tour de force que seule la télévision peut réaliser, Cyril Hanouna, «Baba» pour ses nombreux intimes, est passé du statut de second couteau humoristique, capable de souffler dans les fesses d'un chien, en 2002, dans une émission estivale de France 2, à l'animateur qui orchestre des débats de campagne présidentielle.

Ce fils de médecin généraliste est venu à la télévision, dont il est mordu, par le rire. En intégrant en 1997, en tant que stagiaire, la chaîne Comédie!... Promu accessoiriste, sa verve et son penchant pour la provocation lui permettent de passer devant la caméra. Son rêve. Après un passage raté, en 2003, à

La liste des blâmes et amendes reçus par C8 à cause de «Touche pas à mon poste» s'allonge chaque année pour un total de 7,5 millions d'euros

la tête du «Morning Live» sur M6, il retourne à la confidentialité sur Comédie!. Il s'en extrait en 2007 lorsqu'il prend les rênes du «Grand Bêtisier de l'année» sur France 3. En attendant mieux... Cyril Hanouna s'appuie toujours sur son goût des blagues potaches et des happenings. France 4 lui propose en 2010 de réunir ses passions dans «Touche pas à mon poste», émission centrée sur l'actualité du petit écran.

Le succès de ce programme reste assez confidentiel. Il gagne en notoriété deux ans plus tard, lors de son transfert sur D8, chaîne que Canal+ rachète et rebaptise C8 en 2016. Avec une bande de chroniqueurs, des coulisses filmées et le parrainage de Gad Elmaleh, le programme décolle. Le ton débridé, le langage (et les chemises) fleurit de l'animateur, les coups de sang «spontanés» de ses compagnons de plateau rendent l'émission attachante aux yeux des téléspectateurs. Hanouna, qui se targue d'être l'animateur le plus proche des «gens», parvient à casser la distance imposée par l'écran. Programme qu'il décline en émission de débats avec «Balance ton poste!». Sa communauté grossit: 1,1 million de «fanzouzes», le nom dont il affuble ses téléspectateurs fidèles, le suivent aujourd'hui sur Instagram.

Dans les pas des animateurs Christophe Dechavanne puis Sébastien Cauet, il repousse les curseurs du direct. Favorisé le «clash» sur le plateau. Tout est bon pour faire parler, même verser un bol de nouilles dans le pantalon de l'un de ses chroniqueurs. Il se sert des réseaux sociaux comme d'une caisse de résonance afin de relayer ses extraits d'émission, et d'une source d'inspiration pour dénicher des sujets capables d'échauffer les esprits. Cyril Hanouna chasse de «bons clients», des forts en gueule. Dans «TPMP», chacun des participants est chargé de donner son avis. Ou plutôt de le crier. Et plus le niveau de

décibels de l'émission monte, plus la courbe des audiences s'envole. L'animateur le vérifie d'ailleurs en direct avec son téléphone portable pendant l'émission.

Des chroniqueurs - très bien payés - accourent sur son plateau. Pour ne citer qu'eux, Gilles Verdez, ex-journaliste à France Soir devenu la caution de gauche du talk-show et son punching-ball, Géraldine Maillet, ancien mannequin romancière à ses heures, Raymond Aalou, chauffeur-routier de métier et prétendue incarnation du bon sens populaire. Ou encore Guillaume Genton, animateur radio qui, après la décision de l'Arcom, assure que là où ira «Baba», il le suivra. Tous lui jurent fidélité. Enfin presque. Certains comparés d'Hanouna n'ont pas gardé que de bons souvenirs de leur passage sur les bancs de «TPMP» et ont pointé du doigt le comportement directif, sinon humiliant, de leur patron, prompt à perdre ses nerfs. Et à utiliser la force de frappe de son émission pour régler ses comptes. Ses inimitiés avec des figures du PAF, de Karine Le Marchand à Arthur, ou des personnalités politiques, de François Hollande («C'est une tarée») à Anne Hidalgo («C'est une tarée»), éclatent régulièrement à l'écran. Il n'hésite pas d'ailleurs, après un «Complément d'enquête» qui le dépeint en parrain du PAF, à laisser en pleine émission un message à Delphine Ernotte, la patronne de France Télévisions, pour la provoquer. Le clown fait alors beaucoup moins rire.

Conforté par son succès auprès des téléspectateurs, «Touche pas à mon poste», au départ centré sur l'actualité télévisuelle, a progressivement fait sa mue. La gestion de Paris par Anne Hidalgo, les conflits au sein de la famille royale britannique, l'affaire Palmedo, les accusations de viol portées contre Sébastien Cauet, tout y passe. Et même les théories les plus farfelues. Le 9 mars 2023, un ex-dealer comploteur affirme à l'antenne, ne rencontrant qu'une molle contestation, que des personnalités de premier plan consomment une substance censée être tirée de sang d'enfants. Pour cette séquence lunaire, diffusée à une heure de grande écoute, l'Arcom inflige à C8 une amende de 500 000 euros. Et combien de fois Cyril Hanouna a-t-il joué avec la vérité? Comme lorsqu'il prétend, à tort, recevoir

sur son plateau quatre policiers de la Brav-M.

La liste des blâmes et amendes reçus par la chaîne s'allonge chaque année, pour un total de 7,5 millions d'euros. Déjà, en 2017, le gendarme des médias décide de suspendre pour trois semaines la publicité dans le talk-show, coupable notamment d'avoir atteint à la dignité de la personne. Suivra une mise en demeure pour un appel à une justice expéditive formulé par Cyril Hanouna en réaction à l'affaire Lola. Puis une sanction record pour des insultes proférées, en novembre 2023, à l'encontre du député LFI Louis Boyard, ancien chroniqueur sur C8 et détracteur revendiqué du groupe Bolloré, propriétaire de Canal+.

Cyril Hanouna n'en a pas changé pour autant de méthodes. Pourquoi s'y résoudre? Les audiences de «Touche pas à mon poste» le confortent. Et il n'a surtout pas perdu la confiance de Vincent Bolloré que l'animateur décrit en 2022, comme «son grand frère». En mars dernier, lors de son passage de-

«Cyril Hanouna, c'est son succès qui le protège. Il faut vous demander pourquoi il rassemble plus de deux millions de téléspectateurs tous les soirs. Avec des sujets qui sont les sujets de tout le monde, la vérité de la France»

Vincent Bolloré. Devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la TNT en mars dernier

vant la commission de l'Assemblée nationale chargée d'étudier l'attribution des fréquences de la TNT, le milliardaire breton lui a d'ailleurs confirmé son soutien en avançant un argument financier. «Cyril Hanouna, c'est son succès qui le protège», assure-t-il. Avant d'ajouter: «Il faut vous demander pourquoi il rassemble plus de 2 millions de téléspectateurs tous les soirs. Avec des sujets qui sont les sujets de tout le monde, la vérité de la France.»

Le gendarme de l'audiovisuel a finalement demandé à Cyril Hanouna de se ranger sur le bas-côté. Ce qui devrait animer quelque peu les débats de «Touche pas à mon poste» à la rentrée de septembre. C8 peut en effet émettre encore six mois, jusqu'à sa coupure le 28 février 2025. L'animateur ne devrait pas quitter les antennes du groupe Bolloré pour autant. Ne serait-ce que parce que H2O, sa société de production, et Canal+ sont liés par un contrat jusqu'à l'été 2026. Où «TPMP» va-t-il atterrir? L'émission deviendra-t-elle un talk-show à la manière du «Grand Journal» sur Canal+? Ni C8 ni Cyril Hanouna n'ont souhaité répondre à nos sollicitations. L'animateur devrait être à la rentrée sur Europe 1. Forte du succès de son émission lancée à l'occasion des élections législatives et malgré une mise en demeure de l'Arcom pour un manque de «mesure» et «d'honnêteté», la station de radio lui a demandé de reprendre ce programme intitulé «On marche sur la tête».

Cyril Hanouna a choisi de garder le silence. C'est assez rare pour être signalé. ■

En 15 ans, Cyril Hanouna a fait évoluer son émission «Touche pas à mon poste» d'un programme centré sur les émissions de télévision sur France 4, à un talk-show où s'enchaînent les clahs, sur C8.

MAT NINAT STUDIO/C8

